ASSEMBLEE NATIONALE
-----SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail-Liberté-Patrie

Direction des Services Législatifs

-----

Divisions des Séances et Huissiers

-----

Constitution du 14 Octobre 1992 Cinquième Législature

-----

Année 2014 Séance Plénière du 10/06/2014

## LOI ORGANIQUE N° 2014-013 RELATIVE AUX LOIS DE FINANCES